

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 23 septembre 2011
(convocation du 12 septembre 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Septembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita
M. CAZABONNE Didier à M. Alain CAZABONNE à partir de 11 h 35
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic
M. LAMAISSON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10H et à partir de 11H
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
Mme BALLOT Chantal à Mme EWANS Marie-Christine
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle
M. BRUGERE Nicolas à M. DUART Patrick
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte
M. CAZENAVE Charles à Mme TOUTON Elisabeth
Mlle DELTIPLE Nathalie à Mlle EL KHADIR Samira
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle

M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude entre 9 h 50 et 12 h
M. MERCIER Michel à M. AMBRY Stéphane
M. MOGA Alain à M. MANGON Jacques à partir de 11 h 30
M. MOULINIER Maxime à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h
M. PAILLART Vincent à M. COUTURIER Jean-Louis
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. QUERON Robert à M. LABARDIN Michel
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
M. REIFFERS Josy à M. LOTHAIER Pierre à partir de 10 h 50
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme TERRAZA Brigitte jusqu'à 10 h 20
M. SENE Malick à Mme FOURCADE Paulette
M. SIBE Maxime à Mme PARCELIER Muriel à partir de 11 h 45
M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis
M. TRIJOULET Thierry à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 30

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association CREAHD - Construction Ressources Environnement Aménagement
et Habitat Durables - Programme d'actions 2011 - Subvention de la
Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Créé en 2005, le CREAHD – Construction, Ressources, Environnement, Aménagement et Habitat Durables – réunit en Aquitaine plus d'une centaine d'adhérents du domaine de l'architecture (entreprises, établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche publics ou privés), engagés dans une démarche d'innovation et de développement durable. Sa vocation est de développer la R&D collaborative entre les entreprises et les chercheurs, matériaux et leur agencement en systèmes constructifs, qui permettront de construire des bâtiments et des ouvrages de haute qualité et de répondre aux exigences du développement durable. Ces sujets sont traités de manière transversale et pluridisciplinaire, en collaboration avec les acteurs du territoire. Le CREAHD est une plateforme de coopération et d'innovation dans le domaine de la construction durable.

Le CREAHD labellise des projets d'innovation dans les entreprises permettant à ces dernières d'accéder à des financements notamment du Conseil Régional. Le CREAHD est, par ailleurs, associé aux grands projets d'aménagement de la CUB et en particulier à l'opération Campus et à l'opération Euratlantique. Il diffuse son expertise dans les opérations immobilières menées sur ces deux grands projets urbains qui peuvent être des sites d'expérimentation pour les nouvelles approches de l'acte de construire.

Présentation du plan d'actions proposé

La proposition de programme d'actions s'appuie sur six axes :

- **Animer la programmation de la R&D :** l'association CREAHD renouvellera le lancement des appels à labellisation en collaboration étroite avec la Région Aquitaine. Il visera à faire émerger des projets d'innovation, de recherche, de transfert de technologie qui pourront être soutenus financièrement par le Conseil Régional, l'Ademe et Oseo,
- **Soutenir les formations et contribuer à les adapter aux besoins des entreprises :** en organisant des partenariats avec les organismes de formations (Lycées et CFA des Métiers de Blanquefort, Lycée de Saint-Paul Lès Dax et de Cantau à Anglet, IFRB Aquitaine, Greta...),
- **Actions de communication :** le CREAHD continuera ses actions de communication régulière auprès de la presse régionale, des PME et des acteurs locaux institutionnels (envoi

automatique de newsletters, rencontres individualisées, etc.) avec son propre site Internet www.creahd.com et le centre de ressources www.constructionsdurablesaquitaine.com,

- **Développer les partenariats et les collaborations :** le CREAHD a signé en 2011 une convention de partenariat avec l'association Hauts de Garonne Développement. Il a également engagé des collaborations avec le pôle aquitain Xylofutur et le pôle Génie Civil de Nantes,
- **Développer les lieux d'expérimentation sur le territoire :** en sensibilisant les maîtres d'ouvrages (CUB, ASF, RFF, Conseil Régional...) mais aussi en mettant en relation les porteurs de projets ou d'innovation avec les grands donneurs d'ordre du territoire pour intégrer les innovations dans les chantiers en cours tels que l'opération Campus, Euratlantique, la LGV,
- **Poursuivre la représentativité du secteur:** l'association souhaite étendre le nombre de ses adhérents afin que l'ensemble de la chaîne de valeur de la construction soit représentée. Elle souhaite ainsi porter son nombre d'adhérents à 300 (144 à ce jour).

Intérêts du plan d'actions pour la Communauté Urbaine de Bordeaux

Le renforcement de l'action du CREAHD s'inscrit dans la volonté de devenir un site de référence en s'affirmant comme le centre de convergence nationale en matière de retour d'expérience sur l'utilisation des éco-matériaux et des systèmes constructifs durables. A travers les actions engagées (labellisation, sensibilisation, diffusion des pratiques, veilles réglementaires et technologique...), l'action du CREAHD permet de structurer une filière lisible et visible sur le sujet de la construction durable. Dans le gisement des emplois verts, l'écoconstruction occupe une place importante notamment en raison du grand enjeu de la rénovation du bâtiment.

Le plan de financement

La Communauté Urbaine est sollicitée pour un soutien financier de 30 000 € TTC sur une assiette éligible de 230 000 € TTC.

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
Outils d'informations et de communication	48 000	Autofinancement	82 000
Charges de fonctionnement	18 000	Subventions publiques	
Salaires	164 000	CONSEIL REGIONAL	110 000
		CUB	30 000
		ADEME	8 000
TOTAL DES CHARGES	230 000	TOTAL DES PRODUITS	230 000

Entendu le rapport de présentation, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, d'adopter les termes du rapport suivant :

Le Conseil de Communauté,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération n°2011/0156 du conseil de la Communauté Urbaine de Bordeaux en date 25 mars 2011 relative au schéma métropolitain de développement économique,

CONSIDERANT QUE la demande de subvention de l'association CREAHD s'inscrit dans l'axe 10 du schéma métropolitain de développement économique intitulé « Croissance verte » et plus particulièrement dans les actions 10.4 « Accompagner l'évolution de la filière BTP » et 10.5 « Renforcer la visibilité du secteur de l'écoconstruction »

DECIDE

Article 1 : Est approuvé le programme d'actions de l'association CREAHD présenté au titre de l'année 2011,

Article 2 : Est approuvée l'attribution d'une subvention d'un montant de 30 000 € TTC au titre du programme d'actions 2011 au bénéfice de l'association CREAHD,

Article 3 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention financière 2011 ci-annexée, destinée notamment à régler les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, au chapitre 65, article 6574, fonction 900, BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 septembre 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
6 OCTOBRE 2011**

PUBLIÉ LE : 6 OCTOBRE 2011

M. NICOLAS FLORIAN